buvette
fête foraine de la vallée du Céou
Expo Maquettes en bois des métiers d'autrefois
Petite restauration
Spectacle de magie, sur réservation auprès de la mairie

Dimanche : Aubades en musique
Marché géant (producteurs, artisans...)
Vide grenier
Buvette

Lundi : Concours de pétanque officiel avec La Pétanque Concorésienne

En raison du protocole sanitaire les séances de cinéma et le spectacle de magie se feront dans la salle des fêtes (couvre feu 23h) donc 131 places maximum. Réservation obligatoire.
Pour les aubades, les jeunes ne rentreront pas dans les maisons et souhaitent qu'il ne leur soit pas proposé d'alcool pour se désaltérer.

Les projets en cours :

La Maison TASTE rachetée par la commune est en cours de réhabilitation afin d'abriter les différentes associations. Les travaux étant sur le point d'être achevés, nous espérons pouvoir l'utiliser dès cet été.

Le déploiement de la fibre sur l'ensemble du territoire communal est en cours de réalisation et dans l'attente de l'offre des opérateurs aux particuliers.

Il est prévu des travaux d'entretien sur la toiture de l'église de Linars et le lavoir de Curebourset.

Désormais l'entreprise Lavollot est chargée du fauchage des bordures des voies communales.

Depuis l'achat récent d'un terrain à M. Francis MARSIS, la commune est maintenant propriétaire de trois terrains constructibles à Carriol.
L'aménagement d'un chemin d'accès à ces terrains sera prochainement réalisé.

Une photo ancienne représentant l'épicerie Deneux incrustée dans de la pierre de lave sera installée sur la placette à l'endroit même où se trouvait le bâtiment.

Retour au vert :

Depuis plus d'un an, des demandes concernant l'immobilier ne cessent d'affluer en mairie.
De nombreuses personnes cherchent à louer ou à acheter sur la commune.
Nous sommes satisfaits d'accueillir de nouveaux habitants malheureusement les biens ne sont pas nombreux.
Penser à restaurer ou à vendre un bien, c'est peut-être le moment avant que nous ne passions de la carte communale au PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)
Dans tous les cas, n'hésitez pas à prévenir la mairie qui pourra vous mettre en relation avec un éventuel acquéreur ou locataire.

Restez informé, prévenu, alerté.: télécharger gratuitement l'app. Intramuros, ma commune sur mon smartphone

MAIRIE DE CONCORES

Lettre d'information communale

JUIN 2021

Le mot du maire :

Afin de renforcer la communication de la mairie, cette lettre d'information est publiée pour la première fois à mi année. Elle ne remplacera pas le bulletin municipal publié tous les ans en janvier pour relater l'activité de l'année écoulée. Elle vous présente un bilan d'étape des actions entreprises par l'équipe municipale.
Bien que le contexte sanitaire et économique actuel ne soit pas facile, nous avons déjà mené à bien certains des objectifs que nous nous étions fixés et que nous développons ci-après..
Mais mon souhait le plus fort est que nous puissions tous ensemble nous retrouver dans des conditions de retour à la normale et conviviales tout au long de l'été.

Gérard GAYDOU

Départs en retraite de deux agents communaux :

Jean-Paul LUTTIAU cessera son activité au mois de juillet et fera valoir ses droits à la retraite.
Il continuera toutefois à assurer le ramassage scolaire à la prochaine rentrée scolaire.

Marin DERBIER a été recruté par la mairie pour le remplacer. Agé de 31 ans, originaire de l'Isère, il s'est installé au centre du village avec sa compagne et leurs deux jeunes enfants (photo ci-contre)
Marin a pris ses fonctions le 1er juin
Jean-Paul et Marin travailleront ensemble durant le mois de juin afin que sa prise de fonction se fasse de façon optimale

Lettre d'info éditée par l'équipe Com de la Mairie

Nadine GRANGIE, agent à l'école communale, cessera son activité à la fin de l'année scolaire.
Elle sera remplacée par **Emilie LEMPEREUR** (photo ci-contre) qui reprendra les fonctions de Nadine à la cantine et à l'entretien des locaux.
Domiciliée à St Germain depuis janvier 2021, Emilie a 35 ans, elle est originaire du département du Nord. Elle s'est rapprochée des ses parents eux-mêmes habitants de St Germain. Emilie a deux enfants âgés de de 10 ans et 7 ans.

L'école

Depuis septembre 2020, le comité syndical du SIVU* s'est réuni deux fois et le bureau une seule fois. Le SIVU a pour objectif la création d'un pôle scolaire dans le cadre du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Il aura pour mission d'élaborer un projet d'école unique sur Saint-Germain-du-Bel-Air.
Le Comité syndical du SIVU a voté à une majorité de 8 voix pour l'implantation de cette nouvelle école dans le bourg de St Germain et 5 voix se sont prononcées contre.
Le Conseil Municipal de Concorès s'est prononcé défavorablement à son implantation au coeur du village de St Germain.
Par ailleurs, l'inspection Académique a décidé de la fermeture d'une classe à Concorès dés la rentrée 2021. Il en résultera une école avec une seule classe et plus d 'élèves !

* *SIVU de la vallée du Céou*

Il se compose des communes du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) : Concorès, Frayssinet, Montamel, Peyrilles, Saint-Chamarand et Saint-Germain-du-Bel-Air.
Ce syndicat a pris, par arrêté préfectoral du 23 avril 2018, la dénomination de «SIVU de la Vallée du Céou».
Ce syndicat est administré par un comité syndical composé de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants par commune, à l'exception de la commune de St Germain qui en désigne trois.
Le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) a pour objet la création d'un pôle scolaire au regroupement pédagogique qui aura pour mission d'élaborer un projet d'école unique sur la commune de Saint-Germain-du-Bel-Air.

La fiscalité locale:

Lors du vote du budget, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter le taux des impôts locaux (taxe foncière sur les propriétés bâtis et taxe foncière sur les propriétés non bâties).
La disparition progressive jusqu'en 2023 de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP) entraîne une perte de ressources pour la commune. A compter de cette année 2021, les communes cessent de percevoir le produit de la THRP. Le produit résultant des cotisations acquittées par les contribuables encore redevables de la taxe d'habitation est perçue par l'État.
Cette perte pour le commune est cependant compensée par le transfert à son profit du produit de la part départementale de la TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties).

Une brasserie à Concorès :

« **Malt'O'Vadrouille** est une microbrasserie artisanale et indépendante tenue par un jeune couple composé d'un brasseur breton Erwan, épaulé par sa compagne Léa, jeune femme du cru née à Peyrilles.

Erwan et Léa nous présentent leur entreprise :

« Ouverte en janvier 2021, les premières cuvées de la brasserie ont été produites en février, brassées à la main dans un matériel réduit. Aujourd'hui ce sont des cuves motorisées de 300 litres qui produisent un trio perpétuelle : la blonde de type Rye pale ale , la blanche IPA et l'ambrée ainsi qu'une bière de saison,

éphémère, en lien avec les récoltes de plantes ou de fruits de saison. Nous avons pour objectif de travailler avec un maximum de *produits locaux afin de favoriser la dynamique locale mais aussi prendre soin de l'environnement en limitant leur empreinte carbone.*

L'écologie et l'économie locale tiennent une part importante dans ce projet.

D'autre part, nous aspirons à ce que la brasserie devienne un lieu de vie, de culture, qu'elle participe à la vie locale, que ce soit par la vente en direct sur les différents marchés, en travaillant avec les restaurants et bars locaux ou en fournissant les différents festivals, mariages ou encore anniversaires … .

Nous aimerions aussi pouvoir organiser nos propres événements (dégustation, projection, exposition…) pour partager nos passions et créer des moments de convivialité ! »

La Fête votive se prépare :

Après plusieurs réunions de travail 9 des jeunes étaient présents ce 28 mai pour présenter la programmation de la fête votive.

PROGRAMME :

Vendredi : Soirée cinéma dans la salle des fêtes, avec 2 séances à 18h pour les enfants et 20h30, tout public
Choix des films à voir avec CinéLot, repas partagé entre les séances, stand de gourmandises et buvette sans alcool (choix des jeunes)
Séances sur réservation (131 places) auprès de la mairie : 05 65 31 02 23 ou
par courrier électronique à : ***fetedeconcores21@gmail.com***

Samedi après midi : aubades en musique chez les habitants (cadeau jus de pomme de chez Bordes)
grand jeu dans le village
concours de pétanque amical avec l'aide de l'ASCLC